

Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

La lettre de l'Infoma

N°16 Printemps-Été 2024

info' mag N°16

Sommaire

Editorial
Anne Rizand

Notre ADN : innovation et adaptation ...



La « PSU » (Police Sanitaire Unique) reste toujours d'actualité, mais c'est loin d'être le seul « chantier » mobilisant la communauté de travail de l'Infoma, sollicitée sur de nombreux fronts, et qui a

su, encore une fois, s'adapter pour répondre à des « commandes » nouvelles ou différentes !

C'est bien grâce à l'engagement et à l'implication des équipes, à tous niveaux, que nous avons su et saurons relever les challenges. Je tiens ici à saluer le travail collectif réalisé et le sens du service public des personnels, permettant de proposer des dispositifs évolutifs pour répondre aux attentes de notre ministère dans ses différents champs de politiques publiques (agriculture, alimentation, forêt ... dans un contexte de changement climatique et de transition écologique).

En effet, après l'accueil des lauréats du concours exceptionnel « SSA » (qui ont donné lieu à des soutenances de mémoires techniques inédits, mobilisant des jurys exceptionnels !) et la formation continue longue des agents recrutés sur les postes ouverts en DD dans le cadre de la police sanitaire unique, il s'agit désormais de proposer des sessions de formations continues sur les nouveaux domaines, via diverses modalités, afin de faciliter la montée en compétence d'un grand nombre d'agents affectés sur

ces missions ... sans oublier nos collègues ultra-marins comme la Polynésie qui accueillera aussi des épreuves pour les Jeux Olympiques !

La formation continue diversifie les dispositifs, comme en témoigne la création de plusieurs FOAD, dans différents domaines, y compris au bénéfice des acteurs de l'enseignement technique agricole.

L'innovation s'est aussi traduite par la création d'une semaine de formation mutualisée nouvelle pour les TSMA en formation initiale, sur la « gestion de crise », initiative très appréciée.

Et c'est aussi en innovant et grâce à un investissement tout particulier des collègues concernés que l'Infoma pourra, à la rentrée 2024, accueillir une cohorte nombreuse de techniciens stagiaires en spécialité forêt (33 personnes attendues !) sur notre antenne nancéienne, qui se retrouve ainsi confortée.

En sus de leur quotidien, les équipes (dont je salue l'engagement puisque 75 % des agents se sont inscrits dans les groupes thématiques proposés !) « phosphorent » sur la feuille de route stratégique de l'Infoma et contribuent ainsi à inventer l'avenir.

Anne Rizand
Directrice de l'Infoma

Bonne lecture à toutes et tous.

Une assemblée générale en deux temps page 2

Les rendez-vous de l'Infoma : page 3

Retour sur la rentrée de la 2^{ème} session des stagiaires 1^{er} grade « Vétérinaire et alimentaire » page 4

L'Infoma à la rencontre des lycées page 4

Reconduite de la classe Prépa-Talents de l'Infoma page 4

T2 concours exceptionnel «PSU»...clap de fin ! page 5

Une semaine de formation « gestion de crise », l'Infoma innove en croisant les publics ! page 5-6

Reprise des recrutements en spécialité « Forêts et territoires ruraux » ! page 6

Les formations nouvelles en matière de Police Sanitaire Unique (PSU) page 7

Une formation sécurité sanitaire des aliments (SSA) en polynésie Française page 8

Focus sur les dernières FOAD proposées... page 8-9

Une assemblée générale en deux temps

Après la traditionnelle AG d'été alliant travail et convivialité, que nous avons évoquée dans le dernier Info'mag, nous avons poursuivi échanges et réflexions lors d'une AG de fin d'année en 2 temps, à cheval entre décembre 2023 et janvier 2024, où ont été abordés 2 sujets majeurs :

1. Les « actualités » avec le chantier PSU et la reprise « accélérée » des formations forestières
2. La mise en place d'une feuille de route stratégique

1. Les « actualités » avec le chantier PSU et la reprise « accélérée » des formations forestières

La séquence-AG du 12 décembre a permis d'informer l'ensemble de la communauté de travail, et de répondre aux questions, relatives à 2 grands chantiers « impactants » pour l'Infoma :

Le chantier « PSU » : un premier bilan a pu être partagé quant aux réalisations du 1er semestre 2023 :

- Avec l'accueil mutualisé d'un double public, les lauréats du concours exceptionnel TSMA2 « SSA », et les agents affectés sur les postes ouverts en DD (bénéficiant d'une formation continue longue spécifique) : la formation a traité à la fois d'aspects transversaux, des domaines SSA « historiques » (59%), et des domaines nouveaux « ex-CCRF » (519%), elle a mobilisé de nombreux acteurs et nécessité une agilité d'organisation accrue
- Mais aussi des demandes soutenues en matière de formation continue SSA « classique »
- Et l'intégration progressive des textes liés aux nouveaux domaines de compétences dans la base de données réglementaire Galatée.
- Les perspectives 2024 ont également fait l'objet de présentations et d'échanges, il en est question dans un article spécifique de cet Info'mag.

La reprise « accélérée » des formations forestières dès la rentrée 2024 :

En effet, suite à la reprise du recrutement de fonctionnaires annoncé par l'ONF, à l'engagement du ministre d'assurer leur formation, et de renforcer et renouveler les compétences techniques en forêt pour mettre en œuvre une politique publique forestière ambitieuse au MASA (en lien avec le changement climatique), l'Infoma est appelé à accueillir en formation des TSMA2 FTR avec des cohortes beaucoup plus importantes que ces dernières années, dès la rentrée 2024, et avec une montée en



puissance supérieure tout au long des 5 prochaines années. Cette « révolution » que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs exercices est aussi très impactante pour l'Infoma, et est abordée dans un autre article dédié : encore une fois, l'agilité et la réactivité de notre institut sont mis à contribution !

2. Mise en place d'une feuille de route stratégique

Rappelons en préalable que ce document relève d'une demande de la tutelle (SRH) et que le choix affirmé en interne est d'associer au mieux l'ensemble de la communauté de travail.

Le lancement des travaux et réflexions relatifs à l'élaboration de la feuille de route stratégique de l'Infoma s'est déroulé le 30 janvier 2024, avec une réunion de l'ensemble des personnels.

Cette réunion a permis de présenter les tenants et aboutissants de cette feuille de route, et de proposer un mode d'organisation permettant à tout un chacun d'apporter sa « pierre à l'édifice ».

Surtout, le constat préalable, mettant en évidence l'évolution de la demande tant institutionnelle qu'individuelle (les stagiaires), nécessitant pour l'Infoma une plus grande agilité et des modalités de formation diversifiées, n'a pas été contesté.

Il a ainsi été acté que des évolutions importantes de l'Infoma devront être menées dans trois dimensions : pédagogique, organisationnelle et bâtiminaire.

Un groupe thématique s'est donc constitué autour de chacun de ces sujets. 75% des personnels se sont investis dans ces groupes qui se sont déjà réunis à 2 ou 3 reprises. Ils sont co-animés par un agent Formin, Formco ou SG, et sont tous interservices : l'intelligence est collective !

En parallèle, afin de monter en compétence et prendre conscience de l'avancement de la « concurrence », plusieurs visites et interventions ont été proposées à tous les personnels. Nous pouvons notamment citer :

- des interventions relatives à l'andragogie (la pédagogie pour adultes !), des modalités de pédagogie actives ;
- des visites d'établissements de formation publics et privés ayant déjà « fait leur révolution » avec des équipements et des organisations plus adaptés aux besoins et modalités actuels ;
- des démonstrations de logiciels de gestion d'organismes de formation,
- des présentations d'équipements numériques mobilisables en formation...

Globalement, l'implication des personnels est très satisfaisante.





La perception des évolutions indispensables à mener collectivement et individuellement au bénéfice de la communauté et de nos clients est maintenant partagée. Les groupes thématiques ont pour objet de les identifier et de les qualifier.

Une attention particulière est portée par le CODIR sur le suivi des propositions formulées afin d'orienter les travaux des groupes thématiques mais aussi et surtout, valider des hypothèses pour que celles-ci se concrétisent au plus vite, notamment au niveau budgétaire, afin de maintenir la dynamique actuelle.

A ce jour, le groupe thématique 1 progresse sur la prise de conscience des besoins de formation des équipes en termes de psychologie cognitive et de sciences de l'éducation. L'évolution des modalités pédagogiques des formateurs, pour la plupart occasionnels, impliquera une forte mobilisation des responsables de formation qui verront leur métier évoluer.

Le groupe thématique 2 devra dans les prochaines semaines formaliser plus avant un cahier des charges fonctionnel d'une application de gestion intégrée de l'établissement. La démarche sera facilitée par la prise de conscience préalable des procédures et outils actuels inadaptés, multipliant les fichiers, les ressaisies de données et les tâches ingrates.

Le groupe thématique 3 s'attachera prochainement à améliorer les conditions d'accueil des personnels et stagiaires au bénéfice d'un « mieux vivre ensemble », et d'une modularité plus importante de nos locaux.

Les rendez-vous de l'Infoma

Les 24 et 25 janvier, l'Infoma a participé au salon LEARNING TECHNOLOGIES 2024 à Paris, marquant ainsi son engagement envers l'évolution constante des pratiques de formations.

L'événement a offert une plateforme dynamique pour explorer les dernières tendances et innovations dans le domaine de la formation et de la technologie éducative.



Au cours de la visite, l'Infoma a eu l'opportunité d'interagir avec des experts de l'industrie, d'assister à des démonstrations de solutions novatrices et d'échanger des idées avec d'autres professionnels de la formation.

l'expérience d'apprentissage.

La dimension humaine n'a pas été négligée, avec des discussions approfondies sur l'importance du mentorat et de l'interaction sociale dans l'apprentissage. L'Infoma envisage d'incorporer ces aspects dans ses futurs programmes de formation, mettant l'accent sur l'équilibre entre la technologie et l'aspect relationnel.

La visite au salon Learning Technologies 2024 a été une expérience enrichissante pour l'Infoma, renforçant son engagement envers l'innovation éducative.



Les éclairages apportés stimuleront l'évolution continue de ses programmes de formation, garantissant ainsi une offre éducative de qualité, en phase avec les avancées contemporaines.

Des conférences informatives ont permis à l'Infoma d'approfondir sa compréhension des nouvelles méthodes pédagogiques et des outils technologiques émergents.

L'accent a été mis sur l'intégration des technologies numériques, telles que l'intelligence artificielle, pour enrichir

« Article généré avec ChatGpt afin d'illustrer la montée en puissance de l'Intelligence artificielle »



Le 21 février : une délégation du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) en visite à l'Infoma

Le cabinet du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a demandé au CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux) de conduire une mission de conseil visant à développer l'attractivité des métiers et services du MASA, notamment pour les jeunes générations.

En effet, les services publics dans leur ensemble semblent ne plus attirer autant, ce qui amène le ministère (comme toutes les administrations) à rechercher comment renforcer l'attractivité des missions, des métiers et des parcours de carrière, face à des jeunes qui veulent occuper des fonctions chargées de sens, bénéficier de parcours riches et diversifiés, dans un cadre d'autonomie et de responsabilité, garants d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

C'est ainsi que les collègues du CGAAER en charge de cette mission, ont été accueillis à l'Infoma le 21 février 2024, afin de rencontrer la direction et les équipes pédagogiques de formation initiale, sur le sujet du déroulement de la formation et des évolutions intervenues ou envisagées, en lien avec l'évolution des métiers de techniciens au MASA, et les changements à l'œuvre en matière de modalités de formation.



Mais ce fut aussi et surtout l'occasion, pour les membres de la mission, d'échanger avec les stagiaires, de toutes les spécialités (Techniques et Economie Agricoles, Vétérinaire et Alimentaire, Forêts et Territoires Ruraux), dans les 2 niveaux de grade (TSMA1 et TSMA2), pour mieux comprendre leurs attentes, être à l'écoute de l'expression (parfois sans filtre !) de leur vécu de la formation, et de leurs suggestions ...

Sans nul doute est-il primordial, pour proposer des évolutions pertinentes tant en matière d'information sur les métiers,

et de formation, de s'appuyer sur ce que les principaux intéressés (à savoir ceux qui viennent de choisir d'intégrer le service public et le MASA) ont à en dire et peuvent suggérer.



Nous serons particulièrement attentifs aux propositions qui émaneront de la mission, en espérant avoir pu contribuer, à notre échelle, au renforcement de l'attractivité des métiers et services de notre ministère.

Retour sur la rentrée de la 2^{ème} session des stagiaires 1^{er} grade « Vétérinaire et alimentaire »

Lundi 12 février, l'Infoma accueillait la 2^{ème} session des techniciens stagiaires du 1^{er} grade, (T1 S2), en spécialité « Vétérinaire et alimentaire ».



**Nous leur souhaitons
La bienvenue !**

Pour rappel, en spécialité « vétérinaire et alimentaire », l'effectif important impose la mise en œuvre de 2 sessions, avec une formation identique. La 1^{ère} session s'est déroulée du 2 octobre 2023 au 2 février 2024, et a accueilli 46 stagiaires.

Cette session 2 regroupe 65 techniciens stagiaires, dont 25 en poste SIVEP (Service d'Inspection, Veterinaire et Phytosanitaire), pour une formation de 4 mois, du 12 février au 14 juin 2024, à l'Infoma de Lyon-Corbas avec :

- des cours magistraux, des travaux dirigés, ou des travaux pratiques
- des visites en lycée agricole, abattoir ou en industrie agro-alimentaires
- des échanges de pratiques avec stage de découverte pour des stagiaires avec des profils de poste non classiques (faune sauvage, captive, ICPE, certification export)
- de la formation ouverte à distance (FOAD) sur plate-forme.

L'Infoma à la rencontre des lycées

Dans l'objectif de renforcer ses liens avec l'enseignement technique et supérieur agricole, l'Infoma multiplie ses déplacements pour aller à la rencontre des élèves et des étudiants.



**Nous leur souhaitons
un avenir prometteur !**

Les 6 et 20 février, l'Infoma s'est rendu au lycée André Paillot à Saint Genis Laval puis à la MFR d'Annecy pour présenter à des élèves de première et terminale STAV :

- le concours de technicien supérieur du ministère de l'agriculture
- les parcours de formation suivant la réussite du concours
- le panorama des métiers possibles.

Ils ont pu découvrir la variété des missions exercées, des témoignages de techniciens en exercice, et les perspectives d'évolution de carrière. Ces rencontres avaient le double objectif d'élargir leurs projets d'orientation et de mieux connaître le concours du ministère de l'agriculture et les métiers qui s'offrent à eux.

D'autres dates sont prévues au cours du 2^{ème} semestre 2024.

Reconduite de la classe Prépa-Talents à l'Infoma



La classe Prépa-Talents, prépare au concours de recrutement des techniciens de 1^{er} grade du ministère chargé de l'agriculture pour la spécialité « Vétérinaire et alimentaire ». Sur 2024, 15 places sont disponibles pour préparer le concours 2025.

La formation alterne sur 9 mois, des cours en présentiel, des visites, un stage découverte de la fonction publique, des cours et des exercices à distance.

Les enseignements se déroulent à l'Infoma, à Lyon-Corbas et au Centre

de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Brioude-Bonnefont à Fontannes.

Ces élèves ne sont pas rémunérés mais bénéficient de la « bourse talents » d'un montant de 4 000 euros.

T2 concours exceptionnel PSU ... clap de fin !

Les stagiaires issus du concours exceptionnel SSA, avaient démarré leur formation à l'Infoma le 13 février 2023. Après un an de formation, 20 stagiaires, dont 17 « vrais » T2 et 3 T2exT1, ont soutenu leurs mémoires techniques les 7 et 8 février 2024, en présentiel à l'Infoma.



En sus, trois stagiaires T2 (1 « vrai » T2 et 2 T2exT1), en parcours décalé du fait de congé maternité, feront leur soutenance de mémoire plus tard, respectivement en mai, cet été et en septembre 2024.

l'ultime évaluation certificative de leur parcours de formation. Cet exercice a permis de réunir une dernière fois ces stagiaires, et de découvrir, à travers les sujets de mémoire traités, les problématiques rencontrées par les différentes directions départementales sur la mise en œuvre du transfert des missions de la DGCCRF vers la DGAL, dans le cadre de la police sanitaire unique.

A cet effet, de nouveaux jurys ont été constitués, composés des principales personnes ressources ou référents nationaux de la DGAL sur les nouveaux domaines traités, afin d'évaluer le travail produit.

Le travail écrit du mémoire et sa soutenance orale constituent

5 jurys différents se sont succédés sur ces 2 journées de soutenance écoutant l'ensemble des sujets portant sur les thèmes et problématiques principales suivants :

Jury N°1	Jury N°2	Jury N°3	Jury N°4	Jury N°5
 <p>Gabriel BERGOT (DRAAF Bretagne) Jean-Marc DEBERNARDI (DDPP69)</p>	 <p>Valérie BOYER (DRAAF BFC) Yannis YAFIL (DDPP27)</p>	<p>Claire POSTIC (DGAL) Yannis YAFIL (DDPP27)</p>	<p>Claire POSTIC (DGAL) Jean-Marc DEBERNARDI (DDPP69)</p>	<p>Claire POSTIC (DGAL) Laurent DELAERE (DDPP69)</p>
Certification export	Filière végétale	Contrôle et méthodologie d'inspection	Suites administratives et pénales Boulangeries	Alertes sanitaires
Contribution à la création d'une procédure pour la certification à l'export des produits alimentaires	Techniques de valorisation des fruits et légumes invendus Etude d'une filière spécifique : les produits céréaliers Etat des lieux, outils d'aide et aspects opérationnels	Analyse comparée des méthodologies d'inspection lors d'un contrôle de première mise sur le marché et d'un établissement agréé Contribution à la création de procédures et d'outils d'aide à la gestion Cas pratique avec l'utilisation des additifs alimentaires Organisation spécifiques des contrôles officiels des brasseries	Impacts de la mise en place de la police sanitaire unique : <ul style="list-style-type: none">Concernant les contrôles officiels dans les établissements de boulangerie pâtisseriesSur la mise en œuvre pratique des suites administrative et pénale sur les contrôles en remise directe	<ul style="list-style-type: none">Liées à une contamination chimiqueSur les céréales en lien avec la présence de mycotoxines et d'alcaloïdes tropiquesContribution à la création d'une procédure type fiche réflexe pour la reprise des dossiersLe contrôle officiel de l'ionisation des produits alimentaires

Une semaine de formation « gestion de crise », l'Infoma innove en croisant les publics !

En juin 2023, lors du conseil de formation, la nécessité de mettre en place des actions de formation mutualisées a été soulignée, en raison des effectifs réduits des promotions T2 2023-2024 dans les spécialités « Techniques et économie agricoles » et « Vétérinaire et alimentaire » (3 TEA et 4 VA). Une thématique d'intérêt commun aux 2 spécialités était la gestion de crise, c'est pourquoi cette formation commune a été intégrée au programme.



Ce module a également été proposé aux stagiaires dits « T2 ex T1 » : il s'agit d'agents déjà titulaires du 1^{er} grade ayant réussi le concours de techniciens principaux (2^{ème} grade) en 2023.

Promus T2 sur leur propre poste, ces agents sont exemptés des 8 mois de formation à l'Infoma, mais doivent cependant suivre un parcours individualisé de formation de 6

semaines. A cet effet, 21 d'entre eux (4 TEA et 17 VA) ont inscrit cette semaine consacrée à la gestion de crise dans leur parcours individualisé de formation.

Ce sont donc 28 stagiaires, toutes spécialités et parcours confondus, qui ont pu bénéficier du 4 au 8 mars 2024, d'un programme spécifique élaboré par l'équipe Formin, en concertation avec M. STRECKER, chef de la mission défense-sécurité zone Sud-Est à la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes.

La semaine a débuté avec la présentation des différents types de crises majeures, des compétences du MASA, de l'organisation générale avec le rôle des acteurs (chaîne ORSEC) et de l'organisation de la DGAI pour la gestion de crise.

Le lendemain, les stagiaires se sont rendus sur le site du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS) de Saint Priest dans le Rhône où la gestion par le SDIS des populations en situation dégradée a été présentée, suivie d'une visite des installations et des équipements.

Les stagiaires ont également été accueillis dans les locaux du Centre Opérationnel Départemental (COD) de la préfecture du Rhône et ont pu échanger sur la gestion de crise par la préfecture.

Le mercredi, les rôles de la DREAL et de la DDT sur les crises majeures puis les différentes indemnités mobilisables par les exploitants agricoles victimes d'une crise ont été présentés.

Le jeudi a été consacré à des retours d'expérience de gestion de crise par les services déconcentrés, riches en échanges,

bien que réalisés en visio. Des exemples ont été présentés par des agents de DDPP et de DDT(M) : la gestion de crise en situation de catastrophe naturelle (tempête Alex, inondations hiver 2023-24) et lors de la crise « Influenza aviaire ».

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a abordé ensuite la gestion post-accidentelle nucléaire du milieu agricole et de l'alimentation.

La semaine s'est achevée sur une journée sur la communication en situation de crise.

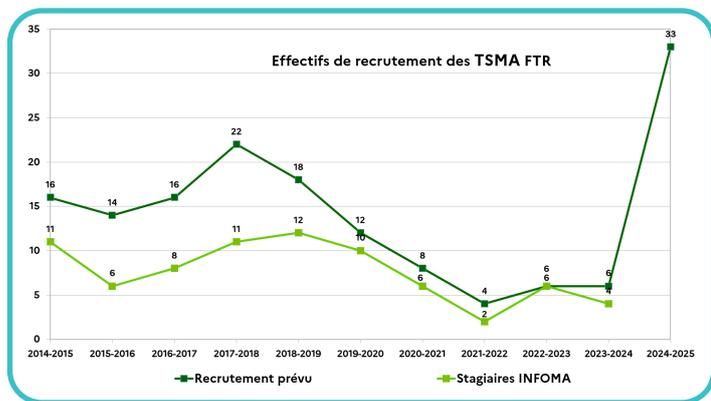
Cette formation, mutualisée entre les 2 spécialités, a particulièrement été appréciée des participants qui mentionnent des intervenants et des présentations de qualité. Elle sera sans doute reconduite l'année prochaine.



Les « plus » de cette formation : l'organisation des visites, les retours d'expériences ainsi que les témoignages des agents ayant eu à gérer des crises en service, permettant d'illustrer la formation théorique de début de semaine.

Reprise des recrutements en spécialité « Forêts et territoires ruraux »

Après des années de vaches maigres, ou de trou de production en langage forestier, les recrutements des techniciens supérieurs en spécialité FTR reprennent, un challenge à relever pour l'Infoma Nancy !



Cette reprise intervient simultanément, avec un changement notoire de la politique de recrutement des techniciens à l'Office National des Forêts (ONF), la prise en compte de la nécessité de maintenir les compétences forestières dans les effectifs du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, et l'arrivée d'un nouvel opérateur demandeur, le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

C'est du jamais vu pour la spécialité FTR !

L'effectif attendu à Nancy pour la rentrée 2024 s'élève à 33 stagiaires dont la grande majorité dans le grade de technicien principal (29). Les 4 recrutements dans le premier grade le sont uniquement pour le MASA. Et cet effectif important devrait encore augmenter dans les années à venir car les besoins de l'ONF devraient s'accroître dans les 5 années à venir pour atteindre les 25 voire 30 TSMA à recruter et former par an.

Le challenge est de taille pour la petite équipe de Nancy pour faire face à un tel afflux et mettre en place un dispositif adapté à tous les points de vue sur les aspects pédagogiques et logistiques.

Les prochaines étapes clés sont la présentation du dispositif de formation et des référentiels retouchés à la commission spécialisée FTR le 13 juin, puis en Conseil de la formation le 18 juin pour une approbation souhaitée lors d'un Conseil d'administration extraordinaire organisé notamment pour cette question le 4 juillet à Nancy.



L'Infoma est pleinement mobilisé pour que tout soit prêt le 16 septembre, date de la rentrée des futurs stagiaires T2 FTR à Nancy. Commencera alors une nouvelle étape du travail pour conforter le dispositif avec l'augmentation attendue des effectifs pour les promotions à venir.

les formations nouvelles en matière de Police Sanitaire Unique (PSU)

Pour mémoire, dans le cadre de la création d'une Police Sanitaire Unique (PSU), la DGAL a clarifié ses besoins de formation en novembre 2023. L'Infoma s'est donc mis en quête de structures en capacité de proposer une offre de formation dans les domaines transférés par la DGCCRF (Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes).

Pour répondre rapidement aux besoins de formations d'un nombre estimé à 700 inspecteur(trice)s, le choix s'est préférentiellement porté sur la mise en œuvre de formations en présentiel pour un effectif de 20 stagiaires par session.

Face au nombre potentiel conséquent de stagiaires, plusieurs centres disposant de la même compétence ont été sollicités (par exemple pour les produits issus du blé et la transformation des fruits et légumes). Cela permet tout à la fois de multiplier les sessions, les lieux de formations et les modalités.

Au regard des évaluations terminales et de l'appréciation des stagiaires et/ou de leur chef de service, une sélection ou des aménagements des formations seront demandés pour le second semestre 2024.

A ce jour, plus de 20 structures ont été sollicitées pour intervenir auprès des inspecteur(trice)s en charge des contrôles dans les nouveaux domaines, transférés par la CCRF.

Nous retrouvons parmi ces structures des centres techniques, entreprises de conseil, centres de formation professionnels (CFPPA) et établissements d'enseignement supérieur.

Malgré le marché potentiel que représente la formation de 700 agents de la DGAL apportant un volume d'activité non négligeable pendant 1 à 3 ans pour certains centres, nous ne pouvons qu'être surpris par le faible taux de réponses positives, notamment au niveau des centres de formation agricole relevant de l'enseignement technique agricole ou de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour atteindre les objectifs, l'Infoma a donc une nouvelle fois adopté le mode « agile », avec une assistante administrative supplémentaire sur ces nouveaux domaines. L'offre évolue et s'étoffe pratiquement chaque semaine. Devant le succès de certaines thématiques, de nouvelles sessions sont proposées

ou certaines sont adaptées au regard des premiers retours. A ce jour, 28 sessions de 1 à 4 jours et sur différents thèmes sont inscrites dans RenoIRH pour le 1er semestre 2024, pour un total potentiel de 470 « places » ou 860 jours.stagiaires (soit environ 5 200 heures.stagiaires).

La programmation du second semestre sera consolidée dans les prochaines semaines avec un objectif quantitatif similaire.



Les retours des stagiaires sur les premières sessions organisées au jour de la rédaction du présent article sont très favorables.

Dans l'offre actuellement disponible, notons :

- la réalisation, par deux anciens agents de la DGCCRF, d'une formation de 2 jours, balayant les points de vigilance et la réglementation de la majorité des nouveaux domaines, puis la méthodologie de contrôle de quelques-uns. Proposée dans la région Grand-Est en fin de 1er semestre, elle sera déployée plus largement au 2nd semestre. D'autre part, les supports produits serviront de référence pendant un certain temps, ils seront donc très utiles à l'ensemble des agents investis des nouveaux domaines ;
- du fait d'une expertise rare et peu disponible à la DGAL, l'élaboration prochaine d'une formation, en tout ou partie en FOAD, sur la réglementation des compléments alimentaires et les additifs ;
- et le déploiement des formations au « contrôle de l'effectivité des retraits rappels » en visioconférence, principalement sur le 1er semestre (12 à 15 sessions proposées).



Une formation Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA) en Polynésie Française



Entre le 15 et le 24 janvier 2024 dernier, l'Infoma a organisé une formation à l'attention des agents du centre de sécurité environnementale (CSE) du ministère de la santé et de la prévention de la Polynésie française.

Cette formation, intitulée « Conduite de l'inspection sanitaire des établissements alimentaires et des denrées », a eu lieu à Tahiti conformément au programme convenu avec les responsables du CSE. Elle a été assurée par deux formateurs expérimentés des services déconcentrés de la DGAL.



Cette formation a concerné 23 agents, et ses objectifs principaux étaient de :

1. Renforcer et harmoniser les modalités de contrôle des établissements à caractère alimentaire et des denrées, afin d'identifier les risques pour la santé et mettre en œuvre les moyens pour les faire cesser par les suites données à ces contrôles ;
2. Consolider les connaissances scientifiques des agents sur les produits alimentaires et les techniques de fabrication ;
3. S'approprier une méthodologie et une conduite à tenir lors des inspections.

Le résultat attendu de la formation était que les agents soient capables d'évaluer la conformité en matière

d'hygiène à un référentiel d'inspection et d'évaluer le risque potentiel ou quasi-certain pour la santé.

En outre, ils doivent être en mesure d'identifier et de proposer les mesures nécessaires pour prévenir les risques ou pour les faire cesser.

La formation a été très appréciée par les agents et les responsables, d'autant plus qu'elle coïncide avec la préparation des jeux olympiques de surf sur le site de Teahupo'o.

POUR RAPPEL : la santé et la protection animales et des végétaux, les contrôles aux frontières et les abattoirs relèvent de la direction de la biosécurité (du ministère de l'économie verte et du domaine).

Les contrôles en IAA et commerce de détail relèvent du centre de sécurité environnementale du ministère de la santé et de la prévention.

Focus sur les dernières FOAD proposées ...

Formation des membres des commissions hygiène et sécurité (CoHS) dans les EPLEFPA

L'Infoma a été sollicité par le MASA pour contribuer au parcours de formation des membres de commission hygiène et sécurité (CoHS) en établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLFPA).

Ces membres participent à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention et à l'analyse des risques professionnels.

Les CoHS sont composées des représentants des personnels, des élèves, des parents d'élèves, de l'équipe de direction et d'experts, tels que les assistants de prévention. Le public cible pour cette formation est évalué à 1500 personnes.

Le ministère a proposé aux membres des CoHS un parcours de formation hybride.

- Un webinaire d'ouverture le 22 mars 2024
- Une formation en ligne sur Mentor, de 9 h, créée et gérée par l'Infoma
- Une formation en présentiel de 1 jour, gérée au niveau régional.



2. Connaître l'organisation et le fonctionnement d'une CoHS.
3. Connaître les acteurs de la prévention – zoom sur la médecine de prévention.
4. Comprendre les leviers d'actions de la CoHS : les registres, la démarche d'évaluation des risques, l'analyse accident, la visite d'établissement.
5. Connaître les droits d'alerte et de retrait.

D'août 2023 à mars 2024, l'Infoma a coordonné un travail de conception et de médiatisation, avec un partenaire, CAFOC GIP FTLV de Dijon et les experts du MASA, à savoir les inspecteurs de santé et sécurité au travail (ISST), la DGER et le SRH.

Cette formation est ouverte depuis le 22 mars 2024 sur Mentor. Elle alterne des contenus interactifs, des vidéos d'experts, basés sur une histoire « fil rouge ». Elle propose des supports pour ateliers collectifs à mettre en place au sein des EPLEFPA.

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre les enjeux de la Santé Sécurité au Travail (SST).

Actualisation de la e-formation sur la pharmacie vétérinaire



Cette e-formation est dédiée au contrôle de la pharmacie vétérinaire en élevage.



En ligne sur la plateforme interministérielle Mentor, **elle remplace les deux anciennes formations sur le sujet ("bases de la pharmacie vétérinaire" et "la conduite de l'inspection en pharmacie vétérinaire").**

La création de ce nouveau module s'est faite à la demande et en accord avec la DGAL, afin de mettre le contenu en conformité avec la nouvelle réglementation européenne sur le médicament vétérinaire, entrée en application en janvier 2022.

Ce module sera systématiquement proposé en prérequis aux formations de l'Infoma sur les contrôles en élevage.



La transition agro-écologique et sa mise en œuvre en France



A la demande de la DGPE, l'Infoma, avec l'aide de la sous-direction de la performance environnementale (SDPE), a élaboré et mis en ligne cette e-formation avec les objectifs suivants :



- **Faire découvrir le concept de l'agro-écologie**, sa déclinaison dans les politiques publiques françaises et dans les discussions européennes et internationales puis la transition dans le système d'exploitation et dans son environnement.

- **Faire découvrir, après une présentation rapide de l'agriculture française, les enjeux auxquels fait face l'agriculture française**, via le diagnostic élaboré pour construire le plan stratégique national de la PAC en France. Pour chacun d'eux, sont présentées les solutions et les réponses apportées par l'agro-écologie.

- **Faire découvrir, à travers les étapes d'une transition, les dispositifs et les acteurs, qui peuvent accompagner les agriculteurs.** Des témoignages et des outils produits par différents types d'acteurs sont proposés.

Cette formation s'adresse aux agents du MASA et de ses opérateurs qui veulent découvrir le concept d'agro-écologie, les dispositifs et les acteurs mobilisés pour la transition.

Une partie découverte de l'agriculture française peut être mobilisée par des agents ne connaissant pas ce secteur ou les enjeux de l'agriculture (adaptation au changement climatique, protection des ressources naturelles, réduction de l'usage des intrants, enjeu économique...).



Inspection sanitaire des viandes de gibier sauvage mises sur le marché



Cette formation s'adresse aux agents dont les missions sont en lien avec l'inspection sanitaire de la viande de gibier sauvage, avec comme objectifs :



1. Être capable d'expliquer l'organisation de la filière gibier sauvage et la réglementation applicable relative à l'hygiène de la filière

2. Être capable de réaliser les contrôles en établissement de traitement du gibier sauvage et savoir appliquer les décisions harmonisées en fonction des non-conformités

Contenu :

- Le fonctionnement de la filière les différents acteurs ;
- Les principaux textes réglementaires relatifs à l'inspection sanitaire du gibier sauvage ;

- Les différents circuits de distribution des viandes de gibier sauvage et les obligations et responsabilités de chacun des acteurs ;

- Les obligations réglementaires vis-à-vis de l'examen initial et la conduite à tenir si des non-conformités sont constatées lors du contrôle des fiches d'accompagnement du gibier sauvage ;

- Les règles en matière de contrôles concernant la présence de larves de Trichinella dans les viandes ;

- Les règles de bonnes pratiques d'hygiène générales applicables aux professionnels de la chasse ;

- Les contrôles en établissement de traitement du gibier sauvage et les décisions applicables en fonction des non-conformités.

Elles/il nous ont rejoints ...

Ichrak Hammami

Intérimaire dans le secteur tertiaire, elle rejoint le service Formco sur le poste de gestionnaire administrative en formation continue sur la police sanitaire unique (PSU) et en santé et protection des végétaux (SPV)

Alban Crémilieu

Arrivé de l'enseignement agricole à l'EPL de Vienne, il rejoint le service Formco sur le poste de responsable pédagogique en agriculture.

Hélène Deschamps

Arrivée de la DDPP 69 en Santé et Protection animale (SPA) - elle rejoint le service Formin sur le poste de Chargée d'ingénierie pédagogique en spécialité VA, et responsable classe préparatoire.

Florian Martin

Arrivé de la société AXIANS en tant qu'architecte Infrastructure, il rejoint le service informatique sur le poste d'adjoint au responsable de la maintenance des systèmes informatiques

 **Nous leur souhaitons la bienvenue !**

Une attention particulière pour nos espaces verts !



Des travaux d'aménagements paysagers ont eu lieu entre les bâtiments CDR et Enseignements. Nous en avons également profité pour remplacer quelques arbustes qui avaient souffert de la canicule dans la haie paysagère à l'arrière du CDR, et pour aménager les petits espaces situés dans la zone d'entrée du site.

De plus, des plantes vivaces ont été plantées devant les fenêtres de la salle à manger des personnels.

Les prochains travaux d'aménagement paysagers concerneront la réfection complète de l'espace détente extérieur du foyer des stagiaires et la création d'un espace détente extérieur pour les permanents à l'arrière de leur salle de pause. Ces travaux sont prévus fin juin.

Départ vers de nouvelles aventures !

Nadège Caillaud, chargée d'ingénierie pédagogique et responsable de la classe préparatoire en spécialité «Vétérinaire et alimentaire», a quitté son poste pour rejoindre la DRAAF de Lyon vers de nouvelles aventures professionnelles, nous lui souhaitons le meilleur !



Un départ en chanson pour notre jeune retraité Bruno Gelin !



C'est lors du pot de départ en retraite de Bruno Gelin, après une foule de témoignages de reconnaissance et sur l'air de la comptine «pirouette cacahuètes», que nous avons retracé les plus grands moments de sa carrière.

Technicien stagiaire vétérinaire à l'Infoma en abattoir, Bruno a fait évoluer sa carrière en DDPP en passant par le marché gare de Lyon, les contrôles des produits à l'importation à l'aéroport Saint-Exupéry, ou encore les restaurants.

Quelques années plus tard, c'est un

retour aux sources puisqu'il décide de revenir à l'Infoma pour finir sa carrière en rejoignant la formation continue, en tant que responsable pédagogique sur la thématique agriculture.

En parallèle il aura également fait 2 mandats de maire de la ville de Royas et s'est impliqué en tant que membre syndicaliste FO où il a mené plusieurs combats pour la défense des personnels.

Une retraite bien méritée pour ce grand-père qui va pouvoir s'occuper de ses petits-enfants et s'adonner aux joies de la randonnée et des voyages !



Agenda

Forum des métiers des techniciens

Vendredi 14 Juin 2024

Début des stages de pré-affectation des T1 VA (2^{ème} session)

Mardi 18 juin 2024

Conseil d'Administration (CA) à Nancy

Jeu. 04 juillet 2024



infoma

16, rue du Vercors - 69960 Corbas

Directrice de la publication : Anne Rizand

Directrice de la rédaction : Florence Daguot

Rédactrice en chef / Mise en page : Florence Lara

Crédit photos : Infoma/DICOM/MinAgri

sauf mention contraire



Pour nous suivre...

